



RAPPORT ANNUEL 2009

EDITION 2010

Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté

— EWETA —

Notre association est un organe à caractère pluraliste, de représentation, d'information et de défense des entreprises de travail adapté situées en Région Wallonne.

A ce titre, elle intervient dans tous les niveaux de pouvoirs régional, fédéral, européen et international et dans la concertation sociale au niveau de tous les organes paritaires comme la commission paritaire, le Fonds de sécurité d'existence et le Fonds « Maribel social ».

Elle se veut également un lieu de réflexion et de promotion de la mission des ETA. Les ETA se situent à la charnière entre l'économie sociale marchande et le secteur non-marchand. L'EWETA défend donc les valeurs portées par ces deux secteurs.

Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté – EWETA ASBL

Route de Philippeville, 196
6010 - COUILLET
Tel 0032 (0) 71/29.89.20
Fax 0032 (0) 71/47.40.87
secretariat@eweta.be

*Les ETA : des entreprises
pas comme les autres*

Retrouvez-les sur le Web :

www.eweta.be
www.leseta.be



Rapport annuel 2009 Edition 2010



Contenu

Promotion de l'image des ETA	2
Mémorandum du secteur des ETA wallonnes	2
Formation à l'alphabétisation	3
Représentation du secteur et défense de ses intérêts :	3
SPF Emploi Thèmes traités en CP 327	5
SPF Emploi Thèmes traités en SCP 327.03	6
Collaborations avec l'AWIPH	8
Echanges transnationaux et nationaux	12
CCT des CP 327 et SCP 327.03 relatives aux ETA wallonnes conclues en 2009 et 2010	13
CCT des CP 327 et SCP 327.03 relatives aux BW germanophones conclues en 2009	13
Formations	14
Projet alphabétisation de l'EWETA et de l'ODETA	17
Projets FSE	20
Campagne de promotion des ETA wallonnes	22
Membres de l'EWETA	24
Restructuration de l'EWETA	29
Composition des organes de l'EWETA	29
Aspects financiers de l'EWETA	



PROMOTION DE L'IMAGE DES ETA

Le groupe de travail « Promotion de l'image des ETA » qui avait organisé les festivités du 30^{ème} anniversaire de l'EWETA EN 2008, a poursuivi son objectif en optant pour la création d'un moteur de recherche à destination des donneurs d'ordre potentiels.

Celui-ci : www.leseta.be est exclusivement axé sur les ETA wallonnes alliant ainsi une présentation de toutes les ETA à un outil rapide, pérenne, efficace et toujours fiable car mis à jour en temps réel par les ETA elles-mêmes.

Ce nouveau site promotionnel a fait l'objet d'un lancement officiel lors de sa présentation à la conférence de presse qui s'est tenue le 20 janvier 2010 à Liège en présence des Ministres Tillieux et Marcourt.

Pour sa réalisation, l'EWETA a obtenu une subvention conjointe du Ministre Donfut (prédécesseur de l'actuelle Ministre Tillieux) et du Ministre Marcourt s'élevant au total à 70.000 €.

Le groupe de travail a fait appel au personnel interne de l'EWETA pour créer ce nouveau site, c'est ainsi que Madame Linda Benet, déjà gestionnaire du site de l'EWETA, a été chargée de ce projet avec la collaboration de Monsieur Jean-Louis Marchant, Directeur de l'ETA « Atelier Cambier » à Jumet et de son informaticien, Monsieur Laurent Guilbert, qui ont bien voulu être les chevilles ouvrières de cette commission.

ORGANISATIONS DE 5 ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRES

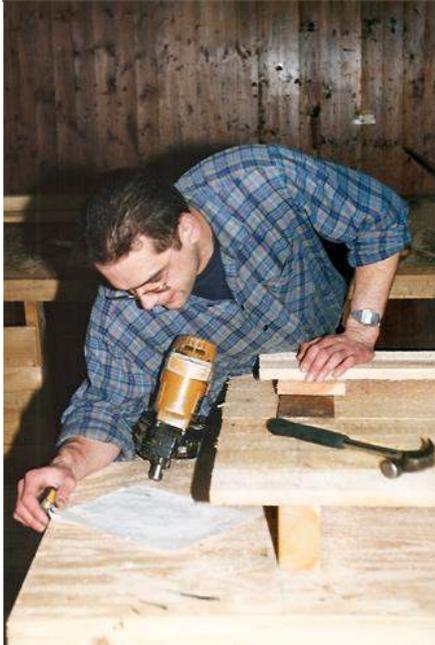
Dans le cadre de 2 négociations longues et difficiles : le cahier de revendications sectorielles 2009-2010 d'une part et le changement de législation relatif aux investissements en ETA d'autre part, l'EWETA a dû convoquer ses ETA membres à 5 reprises

Au cœur de l'actualité

MEMORANDUM 2009 DU SECTEUR DES ETA WALLONNES

Les ETA souhaitent s'affirmer comme des entreprises capables de :

- A. créer des emplois de qualité, valorisants et rémunérateurs et adaptés pour des personnes handicapées demandeuses.
- B. sauver et maintenir l'emploi des travailleurs handicapés, y compris les plus défavorisés.
- C. œuvrer à l'intégration sociale des personnes handicapées.



FORMATION À L'ALPHABÉTISATION

Il s'agit pour les ETA d'offrir aux travailleurs un enrichissement personnel et professionnel, de meilleures possibilités d'accès à l'espace professionnel, à l'information écrite et à l'ensemble des modes de communication dans le monde du travail.

Ce projet, orienté exclusivement vers la personne, n'est soumis à aucune obligation de résultats vis-à-vis de l'ETA.

L'EWETA conjointement avec ODETA a démarré en 2009 un projet de formation en alphabétisation entièrement dispensé par du personnel interne, Mme Isabelle Vandermoten pour l'EWETA et Mme Antonietta Leone pour ODETA.

REPRESENTATION DU SECTEUR ET DEFENSE DE SES INTERETS

NON MARCHAND

CWESMA DEvenu CWES

Le 16 mars 2009, le CWES – Conseil Wallon de l'Economie Sociale – est instauré et remplace le CWESMA.

Madame Sognia Angelozzi est désignée comme membre effectif sur le banc de l'économie sociale en tant que représentante de l'EWETA.

Monsieur Stéphane Emmanuelidis et Monsieur Guy Niset sont désignés respectivement membre effectif et membre suppléant comme représentants de l'UNIPSO.

8 réunions du CWES ont eu lieu en 2009.

Les points principaux qui ont été examinés sont : le projet d'avis sur les agences conseil en économie sociale, la directive Services, l'évaluation du dispositif IDESS, le Plan Marshall 2.Vert et l'économie sociale dans la DPR.

UNISOC

Suivi des réunions plénières et/ou des groupes de travail sur les dossiers : Accord interprofessionnel 2009-2010 - Titres services - Outplacement - Mémoire 2009 - Congé éducation payé - Crédit temps – ILDE – IDESS - Prépension anticipée et métiers lourds - Avantages non récurrents liés aux résultats - Simplification des plans d'embauche,

Représentation à travers l'UNISOC au Conseil Supérieur pour la prévention et la protection au travail : désignation d'un expert pour le secteur des ETA.

Le Bureau de l'EWETA a proposé Monsieur Didier Elias, Directeur du SIPP au Village N° 1 d'être le représentant pour le secteur au nom de l'EWETA.

UNIPSO

Suivi des réunions plénières et/ou des groupes de travail sur les dossiers : Réforme de la fonction consultative - Projet IDESS - Pacte associatif – Formations - Aides à l'emploi - Accords non marchand – APE – PTP - Go Energie - Pacte associatif et Partenariat CESRW.

Fin 2009, les organisations syndicales ont déposé un cahier de revendications dans le cadre des accords non marchands. L'EWETA suivra l'évolution de ce dossier à travers l'UNIPSO

CESRW

Dans le cadre des commissions de travail du CESRW, le Non-marchand est représenté via l'UNISOC, reconnue comme membre à part entière du CESRW.

Des permanents de l'UNISOC siègent donc dans ces commissions de travail.

Dans ces commissions, les sujets suivants ont été traités : Projet de décret relatif à l'économie sociale - Réforme de la fonction consultative - Organisation de diverses conférences thématiques.

CWPH

Le 5 juin 2009, le Gouvernement wallon a désigné les membres, les présidents et vice-présidents des 6 Commissions permanentes et de la Commission d'avis sur les recours composant le **Conseil wallon de l'action sociale et de la santé – CWASS**.

L'EWETA a posé sa candidature pour siéger dans une des Commissions : la Commission Wallonne des Personnes Handicapées.

Madame Sognia Angelozzi a été désignée comme membre suppléante.

Dossiers parmi d'autres suivis en 2009 : le Plan Marshall 2.vert - les COPT - la DPR et le Plan de simplification administrative.

AFSCA

L'EWETA a reçu une réponse négative de l'AFSCA concernant la demande d'exonération partielle pour les ETA.

FEDERAL

RENCONTRE AVEC LE SECRÉTAIRE D'ETAT JEAN MARC DELIZÉE ET LE REPRÉSENTANT DE LA MINISTRE TILLIEUX LE 18/09/2009 À L'ETA LE CARP À PHILIPPEVILLE

L'EWETA a été invitée à rencontrer Monsieur Delizée lors de sa visite de l'ETA le CARP à Philippeville qui s'est déroulée le 18 septembre 2009.

Messieurs Stéphane Emmanuélidis, Guy Niset et Madame Sognia Angelozzi ont participé à cette rencontre. Une présentation du secteur a été donnée ainsi que les dossiers sur lesquels Monsieur Delizée pourrait aider notre secteur ont été demandés, comme par exemple, un soutien financier pour la continuation des formations en alphabétisation.

Un communiqué de presse reprenant les attentes du secteur en matière de soutien à la formation a été rédigé par l'EWETA à cette occasion.

Ce dossier a ensuite été relayé par ODETA.

ELITES DU TRAVAIL

Sognia Angelozzi a été désignée comme co-présidente du Comité organisateur pour notre secteur dans le cadre de la remise des titres par l'Institut Royal des Elites du Travail.

Demandes introduites :

6 ETA Wallonnes et 11 travailleurs – 22

ETA Flamandes et 155 travailleurs - 0

ETA Bruxelloises – 0 ETA

Germanophones





CP 327

Celle-ci s'est réunie en 2009
Lors de ces réunions les points suivants ont été abordés :

- Prépension
- Outplacement
- Temps de travail
- Elites du Travail
- Réductions structurelles et Maribel social

Outplacement pour les travailleurs de + de 45 ans

Vu la difficulté pour le secteur de trouver un plan de reclassement professionnel pour certaines personnes handicapées, une demande de souplesse a été accordée pour le secteur en faveur des travailleurs handicapés.

Les employeurs ne sont plus obligés de proposer aux travailleurs un outplacement, sauf à la demande expresse du travailleur sortant. Cette dérogation était applicable jusque fin 2009.

Depuis celle-ci a été prolongée sur 2010 mais en excluant les personnes handicapées faisant partie du personnel d'encadrement.

RÉDUCTIONS DE CHARGES (RÉDUCTIONS STRUCTURELLES), DES PLANS D'EMBAUCHE ET DES ACTIVATIONS.

En 2008, la Ministre de l'Emploi, Madame Milquet a initié une simplification structurelle et visible des plans d'embauche, des réductions de cotisations patronales et des activations d'allocations de chômage dans le but de pouvoir mettre en place, dès 2009, un nouveau régime qui favorise d'avantage l'emploi, plus particulièrement en renforçant la réduction structurelle des bas salaires dans un objectif de neutralité budgétaire (un peu comme Madame Arena l'avait fait au niveau de la région wallonne pour les APE).

Dans ce cadre, les partenaires sociaux au sein du CNT ont été invités à établir une proposition de simplification et rendre un avis pour le 30 juin 2008. L'EWETA y a participé activement vu que les ETA représentent à elles seules l'une des 3 catégories d'employeurs au niveau de l'ONSS.

Les discussions et échanges sur le sujet ont pris plusieurs mois pour aboutir au troisième trimestre 2009. AR du 21/12/2009.

Les décisions prises pour les ETA (Catégorie 3) sont;

- Les réductions groupes cibles (GC) Activa et les GC jeunes travailleurs autres que « Rosetta renforcée » sont supprimées. Sont maintenus les GC suivants : SINE, Rosetta renforcée, PTP, Article 78, Restructuration et Réduction collective du temps de travail et semaine de 4 jours.
- Pour ce qui est de la partie activation des allocations de chômage, les règles ont été modifiées :
 - Une année (12 mois sur les 18 derniers mois) comme chômeur complet indemnisé (CCI) ouvrira les droits à une allocation de 500 € pendant 24 mois.
 - Deux ans (24 mois sur les 36 derniers mois) comme CCI ouvriront le droit à 1.000€ d'allocation pendant 12 mois puis 500 € pendant 16 mois.
 - Les jeunes peu qualifiés et les personnes âgées auront droit dès 6 mois en tant que CCI à 500€ d'allocation pendant 24 mois.
 - Quand aux personnes handicapées, dès le premier jour de chômage, elles pourront prétendre à une allocation de 500€ pendant 24 mois. Pour peu qu'elles répondent aux conditions pour être inscrites à un Fonds, les personnes handicapées sont assimilées aux CCI

En ce qui concerne les réductions « structurelles », pour la catégorie 3, la borne bas salaires ne change pas dans le cadre de ces négociations. Nous avons obtenu en avril 2009, après des grandes tractations avec le Cabinet Milquet, qu'elle soit revue à la hausse suite aux trois indexations de 2008, avec un rattrapage pendant les trois derniers trimestres de l'année 2009 (borne = 7.075,20 €). Mais à partir de 2010, la borne bas salaire est fixée à 6611,36 euros.

A partir de 2012, et si il n'y a pas d'autres indexations, la formule de réduction structurelle sera $R \text{ catégorie } 3 = 471 + 0,1636 \times (6.611,36 - S) + 0,0600 \times (W - 12.733)$.

Le S indiquant le salaire trimestriel inférieur à 6.611,36 € et W le salaire trimestriel supérieur à 12.733 €.

FONDS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Une nouvelle réglementation est entrée en vigueur depuis juillet 2006.

9 ETA wallonnes ont introduit une demande de financement au Fonds de l'expérience professionnelle.

Les conditions à respecter pour bénéficier de ces financements sont :

- Introduire un projet visant l'amélioration des conditions de travail, adaptations de postes de travail, adaptations des horaires, etc...
- Viser des travailleurs de plus de 45 ans

Pour rappel, ce Fonds intervient :

- pour 50 % des frais avec un maximum de 500 € par travailleur et par mois.
- pour 70 % des frais avec un maximum de 750 € par travailleur et par mois si utilisation préalable d'un instrument de mesure ou instrument de diagnostic

Le projet doit être limité à 2 ans.

Si l'entreprise utilise déjà un instrument de mesure alors une intervention supplémentaire de 12 € par travailleur est possible. Parallèlement, l'EWETA via le FSEW a introduit un projet sectoriel au niveau du Fonds de l'Expérience professionnelle permettant ainsi aux ETA de bénéficier d'un accompagnement individualisé pour l'introduction de leur dossier suivant conditions et financement décrits ci-dessus.

C'est donc le FSEW paritaire qui a introduit le dossier mais c'est l'EWETA qui a été désignée comme opérateur pour accompagner les ETA. Le projet sectoriel a démarré finalement en avril 2009 et porte sur une durée de 2 ans. Le budget maximum alloué est de 25.000 € réparti sur les années 2010 et 2011 budget accordé suivant les objectifs qui seront atteints.

Le Fonds de l'Expérience professionnelle a organisé une présentation pour notre secteur, sur les instruments de mesure et de diagnostic le 22 juin 2009.

L'EWETA est chargée de sensibiliser ses ETA membres sur l'amélioration des conditions de travail de leurs travailleurs et des projets qu'elles peuvent introduire au Fonds de l'Expérience Professionnelle. Ce dernier étant chargé ensuite de la démarche d'accompagnement de ces ETA.

SCP 327.03

ACCORD SECTORIEL 2009-2010 ET AIP 2009-2010

Points qui ont fait l'objet d'un accord :

- en termes de pouvoir d'achat, augmentation de la PFA à 2.75% pour 2009 et 3.20% à partir de 2010.
- respect de la norme de 1,9 % de la masse salariale en termes de formation : renouvellement
- révision du congé d'ancienneté supplémentaire octroyé par 20 ans d'ancienneté qui est passé à 15 ans
- augmentation du nombre de jours de chômage économique indemnisés qui est passé de 25 jours à 35 jours
- attribution des jours de congés supplémentaires et embauche compensatoire
- augmentation de la cotisation patronale au FSEW à 0,20 % pour paiement chômage économique jusqu'à 35 jours pour refinancer le Fonds tout en permettant le paiement.

3 vade-mecum dont 1

(Frais de déplacement)

transformé en CCT en 2010 :

- Travail d'équipe/de
- Frais de déplacement en contrat d'entreprise
- Visite des chantiers extérieurs en contrats d'entreprise





HARMONISATION DES BAREMES

Notre secteur a atteint, au 1^{er} janvier 2009, la dernière tranche d'augmentation pour le personnel d'encadrement prévue dans le cadre des accords du Non Marchand 2006-2010.

INDEXATION DES SALAIRES

Les partenaires sociaux ont convenu de ne pas appliquer l'indexation négative des salaires afin d'épargner le pouvoir d'achat des travailleurs déjà fort affecté par le chômage économique important découlant de la crise économique générale qui se répercute durement sur le secteur des ETA.

SCP 327.03

EFFORTS DE FORMATION

LA CCT DU 4 JUILLET 2008 A ETE RECONDUITE POUR LES ANNEES 2009 ET 2010.

Dans cette CCT, les employeurs d'ETA s'engagent à augmenter annuellement de 5 % le degré de participation en matière de formation, conformément aux objectifs de l'accord interprofessionnel 2007-2008.

A cette fin, les employeurs du secteur s'engagent à octroyer aux travailleurs un temps de formation moyen collectif pendant le temps de travail ou en dehors des heures de travail.

Ils s'engagent également à informer les représentants des travailleurs via le conseil d'entreprise ou à défaut la délégation syndicale dans le cadre de la concertation sociale.

Cette formation peut être organisée en interne dans l'entreprise ou en externe, par l'employeur ou par un organisme de formation mandaté par lui.

En exécution de cette CCT, un temps de formation moyen collectif est octroyé aux travailleurs au niveau de l'entreprise.

CLASSIFICATION DE FONCTIONS DU PERSONNEL DE PRODUCTION

La mise en place de la nouvelle classification des fonctions s'est faite en 2008.

Ceci était une première étape.

En deuxième étape, il a fallu déterminer les barèmes minima correspondant aux 7 nouvelles catégories professionnelles et les inscrire sous forme d'une CCT qui sera conclue en 2010 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2010.

Les négociations à ce sujet ont débuté fin 2008 et se sont poursuivies toute l'année 2009.

COLLABORATION AVEC L'AWIPH

En 2008, l'EWETA a voulu initier une collaboration nouvelle avec l'AWIPH. A cette fin, l'EWETA a proposé d'organiser des rencontres avec sa nouvelle Administratrice générale, Alice Baudine, dans chacune des provinces wallonnes en y associant une visite d'une ETA.

Ceci permet de joindre aux échanges sur les dossiers d'actualité des ETA, des visites concrètes de terrain. C'est ainsi qu'une première rencontre avait ainsi été organisée dans la Province de Brabant Wallon à l'ETA Village 1 en 2008 où notre secteur et sa fédération, l'EWETA a pu lui être présentée.

En 2009, ces rencontres se sont poursuivies à 2 reprises, le 2 juin 2009 en Province de Namur à l'ETA 85 à Florennes où la Fédération des ETA Namuroises a fait également la présentation de toutes ses ETA membres et où l'EWETA a pu relever des points issus de son mémorandum 2009 comme point de départ de travaux de réflexion avec l'AWIPH.

L'autre rencontre a eu lieu le 29 octobre 2009 dans la Province du Hainaut à l'ETA le Trait d'Union à Mouscron où la Fédération des ETA hennuyères a fait également la présentation de toutes ses ETA membres. Ici l'EWETA en a profité pour relever les sujets d'actualité comme la mise en place du nouveau système de formations psycho-sociales organisées par l'AWIPH ou encore l'aide exceptionnelle accordée aux ETA et aux travailleurs pour faire face à la crise économique.

Pour 2010, 2 autres rencontres seront encore organisées dans la Province de Liège et dans la Province du Luxembourg.

Ces échanges avec l'Administratrice générale, Alice Baudine, ont conduit l'AWIPH à inviter, pour la première fois, l'EWETA au Salon des mandataires au WEX de Marche-en-Famenne, les 11 et 12 février 2010 pour y partager son stand dans le cadre des actions « Promotion de l'image des ETA » et « Nouvelle législation sur les Marchés publics »

GT PERTE DE RENDEMENT

Réactivation par l'AWIPH d'un ancien groupe de travail.

Discussion sur la pertinence des critères utilisés et le poids de ceux-ci.

Le critère lié à la déficience et la relation quasi inexistante entre le médecin de l'AWIPH et le médecin du travail est mise en évidence.

L'adaptation des postes de travail est soutenue par les organisations syndicales et par l'AWIPH comme une mesure indispensable pour améliorer la perte de rendement mais l'EWETA a réagit de suite contre cet avis et reste en veille sur les travaux de ce groupe de travail.





ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT EWETA

Guy Niset participe à ces travaux en tant que membre du Comité de gestion mais s'agissant du domaine touchant aux outils de communication, la collaboration d'un membre expert a été sollicitée.

M. Marchant, Directeur de l'ETA Eddy Cambier a accepté d'être le second représentant du secteur auprès de l'AWIPH pour le suivi de ce dossier.



INVESTISSEMENTS : NOUVEL AGW

L'Arrêté ministériel wallon du 5 septembre 1978 régissant l'octroi des subsides en infrastructures pour les ETA a été modifié par l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 27 Mai 2009

Le nouveau système permettra aux ETA de mieux anticiper leurs investissements.

Il réintroduit également le subside aux équipements. Initialement, la demande de révision s'orientait sous un mode de subventionnement semblable aux CFP. Ensuite, les pourparlers ont évolué vers un système mixte à 2/3 forfait, 1/3 appel à projets.

Mais en fin de compte, le ministre a décidé d'accorder 50% du budget au forfait et le reste à l'appel à projets et au financement des adaptations de poste de travail. Le forfait est un subside que les ETA reçoivent AVANT la réalisation d'investissements. Tandis que par la procédure d'appel à projets, le subside intervient APRES les investissements.

Sur les 4,5 millions de budget, la moitié sera finalement réservée à la partie forfait avec réintroduction des équipements tels que demandé par notre secteur et l'autre moitié aux appels à projets. Ce système entrera finalement en application seulement à partir de 2010.

Une telle répartition permet à la fois de répondre aux besoins des ETA d'avoir une somme qui leur soit assurée chaque année et qui leur permet ainsi d'avoir une planification des investissements à plus ou moins long terme.

En outre, elle répond aux préoccupations du Ministre et de l'AWIPH en ne figeant pas le système et en permettant à l'Administration et au Ministre de renforcer l'une ou l'autre politique ciblée.

Un budget de 300.000 € est consacré aux ETA pour les adaptations de postes de travail.



BUDGET AWIPH-ETA 2010 ET POLITIQUES NOUVELLES

Ces points ont été examinés en 2009 :

Rappel des pistes déjà proposées par l'AWIPH pour le budget 2010 des ETA :

- politiques nouvelles ETA : 300.000 € pour étude nouveaux marchés et management des buts sociaux → ces demandes apparaissaient dans notre mémorandum 2009
- transformation du quota personnes en quota heures avec une augmentation de 5 % par rapport au quota personnes subsidiées
- formation continuée : 15.000 € pour la formation encadrement, 15.000 € pour les dispositifs de maintien

De plus pour 2010, l'AWIPH demande d'une part, un maintien du budget 2010 au moins équivalent à celui de 2009 malgré la baisse d'activités et d'autre part, la distribution des quotas aux ETA sur base de l'Arrêté et non plus sur base du budget de l'année qui précède.

AIDE EXCEPTIONNELLE DE CRISE OCTROYEE AUX ETA

Suite à la forte augmentation du chômage économique due à la crise, l'EWETA a revendiqué la réaffectation au secteur des subsides non distribués aux ETA en 2009 pour cause de chômage. Les organisations syndicales sensibilisées à la problématique se sont jointes aux revendications de l'EWETA.

Les résultats de ces négociations avec le Cabinet et l'AWIPH ont abouti à la répartition de 1 million d'euros ventilé en 2 parties, 400.000 € en complément d'allocation de chômage pour les travailleurs visés par plus de 35 jours sur l'année.

Pour les 600.000 € restant, notre proposition de redistribution à l'ensemble des ETA, sur une partie du budget s'élevant à 600.000 €, n'a pas été retenue par le Comité de Gestion de l'AWIPH du 26 novembre 2009.

A une courte majorité, les membres du CG ont opté pour la proposition de l'AWIPH visant une redistribution basée sur une diminution d'heures constatée entre les 1er trimestre 2008 et 1er trimestre 2009 associée de 2 autres critères, les valeurs disponibles et une variante sélective.

Cette redistribution a visé 46 ETA.

CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

L'EWETA a suivi l'évolution de la législation en matière de marchés publics avec l'aide de SAW-B et Concertes.

Dans le courant de l'année 2008 et 2009, SAW-B a organisé notamment pour notre secteur plusieurs séances d'information sur le sujet dans le courant de l'année 2008.

Les ETA sont d'office reprises dans les marchés publics sur le plan européen et la région wallonne a finalement adapté ses règles pour permettre aux marchés publics d'être accessibles aux organismes de formation et aux entreprises d'économie sociale.

La loi prévoit différentes manières de conclure des clauses sociales comme par exemple, des stages pour jeunes, PFI, RAC, sous-traitance avec entreprises d'insertion au sens fédéral (EI, EFT et ETA).

ELARGISSEMENT DE LA CP 327 AUX IDESS ET CRÉATION D'UNE SOUS CP 327.04 RELATIVE AUX IDESS

Le Ministre Marcourt a introduit officiellement une demande à la Ministre de l'Emploi fédérale afin de proposer le rattachement des IDESS à la CP 327 et éventuellement un élargissement de la SCP 327.03 aux IDESS.

Le 4 juillet 2008, les partenaires sociaux réunis en CP fédérale 327 ont finalement opté pour la création d'une nouvelle SCP 327.04 reprenant les IDESS. Cette position devant encore être entérinée par le CNT.

Cela ne change rien en ce qui concerne notre fonctionnement de CP puisque les structures représentant les IDESS travailleront en sous groupe autonome mais toutefois cela renforce notre CP en terme de représentativité et recrée un équilibre puisque côté flamand le champ d'application de la SCP 327.01 reprend également les ateliers sociaux.

En 2010, cette position des partenaires sociaux de la CP 327 et SCP 327.03 n'est toujours pas appliquée car l'adhésion des IDESS suscite encore des débats au sein des milieux associatifs et politiques. Par ailleurs la chute du Gouvernement Fédéral en 2010 et les nouvelles élections prévues le 13 juin 2010 retarderont encore plus la bonne poursuite de ce dossier au détriment des IDESS dites « orphelines ».



SAW – B

Participation de l'EWETA aux CA et à l'AG statutaire

Participation de l'EWETA aux groupes de travail :

- Concertation de l'économie sociale
- GRH
- Services de proximité
- Décret cadre économie sociale
- Marchés publics
- Conférence ES de la présidence belge de l'UE
- Activités d'éducation permanente, étude sur le lien entre la qualité des services et de l'emploi au sein du secteur.

CONCERTES

Participation aux groupes de travail et réunions plénières

Les points qui ont été examinés sont :

Préparer les réunions du CWESMA, IDESS, Mémoire 2009 de l'économie sociale, plan Marshall, le Conseil Fédéral de l'Economie plurielle, Agences conseil en économie sociale, mesure SINE, PERICLES, clauses sociales dans les marchés publics, formalisation de Concertes en tant qu'asbl représentative du secteur, projet DESIR, les aides d'Etat

SALONS AUXQUELS L'EWETA A PARTICIPE EN 2009 ET 2010



en 2009 et 2010



Dans le cadre de la campagne de promotion de l'image des ETA, l'EWETA a participé à ces Salons.

Elle a participé au Salon des mandataires en février 2010 en partageant le stand de l'AWIPH.

ECHANGES TRANSNATIONAUX

CQEA – Conseil Québécois des Entreprises Adaptées

L'EWETA participe au programme de coopération établi les 13 et 14 mai 2009 pour le biennium 2009-2011 soutenu par le WBI – Wallonie-Bruxelles International dans le contexte de l'accord-cadre de coopération Wallonie-Bruxelles/Québec, signé en mars 1999

ECHANGES NATIONAUX

VLAB – Vlaamse Federatie van Beschutte Werplaatsen

Depuis la création des sous CP ETA régionales, les réunions de la CP fédérale sont plus espacées. Chaque fédération se réunissant au sein de sa SCP régionale.

Néanmoins, certaines matières restant fédérales, des rencontres soit formelles (CP 327), soit informelles sont régulièrement organisées entre l'EWETA et la VLAB notamment sur les matières suivantes :

- Maribel social
- Prépension
- Pacte des générations
- Outplacement
- Réductions structurelles
- Augmentation du RMMG
- Temps de travail
- Taxe sur les emballages

L'EWETA et la VLAB s'informent mutuellement de l'évolution de la législation pour les ETA flamandes, wallonnes et germanophones.

FEBRAP – Fédération Bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté

L'état d'avancement des dossiers avec la FEBRAP est identique à ceux évoqués ci-dessus pour la VLAB.

L'EWETA et la FEBRAP s'informent mutuellement de l'évolution de la législation pour les ETA bruxelloises, wallonnes et germanophones.

COMMUNAUTE GERMANOPHONE

L'état d'avancement des dossiers avec les ETA germanophones est identique à ceux évoqués ci-dessus pour la VLAB mais en plus, ici, l'EWETA assiste également les ETA germanophones dans leurs négociations sectorielles entre partenaires sociaux.

Participation de l'EWETA en tant que représentant de SCP 327.03 pour défendre les intérêts des ETA germanophones dans leurs négociations.

CCT DE LA CP 327 ET DE LA SCP 327.03 RELATIVES AUX ETA WALLONNES CONCLUES EN 2009 ET 2010

ACCORD SECTORIEL 2009-2010

CLASSIFICATION DES FONCTIONS

CCT DU 29 MARS 2010

relative à la fixation des catégories salariales minimales pour le personnel de production dans les ETA wallonnes à l'exclusion des ETA situées en Communauté Germanophone

FSE POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTE WALLONNES ET GERMANOPHONES

CCT DU 29 MARS 2010

relative à l'institution du Fonds de Sécurité d'Existence pour les entreprises de travail adapté de la Région wallonne et de la Communauté germanophone (FSEW) et la fixation de ses statuts

CCT DU 29 MARS 2010

Abrogation de la CCT du 15 décembre 1997 instituant le "Fonds de sécurité d'existence pour les ateliers protégés de la Région wallonne et de la Communauté germanophone" et fixation de ses statuts (CCT enregistrée sous le n° 47081 AR 08.12.03-MB 02.02.04)

CCT DU 8 MAI 2009

Remplacement de la convention collective de travail du 30 octobre 2007 concernant la cotisation patronale au "Fonds de sécurité d'existence pour les entreprises de travail adapté subsidiées par la Région wallonne"

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

CCT DU 29 MARS 2010

relative aux formations professionnelles patronales et syndicales

CCT DU 29 MARS 2010

relative aux efforts de formation dans les ETA wallonnes à l'exclusion des ETA situées en Communauté germanophone

FRAIS DE TRANSPORT

CCT DU 08 AVRIL 2010

relative aux frais de déplacement en entreprises extérieures (contrat d'entreprise) dans les ETA wallonnes à l'exclusion des ETA situées en Communauté germanophone

PRIME DE FIN D'ANNEE

CCT DU 22 SEPTEMBRE 2009

relative à la prime de fin d'année (PFA) dans les entreprises de travail adapté agréées par l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées - AWIPH

VADE-MECUM DU SECTEUR DES ETA WALLONNES

Travail d'équipe/de nuit

Accord avec les partenaires sociaux conclu le 22 septembre 2009

Visite des chantiers extérieurs en contrats d'entreprise

Accord avec les partenaires sociaux conclu le 22 septembre 2009

Les nouvelles CCT sont ajoutées sur le site de l'EWETA dès leur signature

CCT DE LA CP 327 ET DE LA SCP 327.03 RELATIVES AUX BW GERMANOPHONES CONCLUES EN 2009 ET 2010

Convention collective de travail du 18 mars

2009 relative à la prépension conventionnelle à 56 ans avec un passé professionnel d'au moins 40 ans

Convention collective de travail du 18 mars

2009 relative à la prépension médicale pour certains travailleurs âgés moins valides ou ayant des problèmes physiques graves

Les nouvelles CCT sont ajoutées sur le site de l'EWETA dès leur signature

RETROUVEZ TOUTES LES CCT SUR
LE SITE www.eweta.be
A LA RUBRIQUE
« CCT & LEGISLATION »

Antonietta LEONE - Tel direct : 071/29.89.23
Responsable pédagogique pour les formations

Isabelle VANDERMOTEN - Tel direct : 071/29.89.22
Responsable administrative pour les formations

FORMATIONS

Demi-journées à thèmes de l'EWETA

(reprises par l'ODETA à partir d'octobre 2009)

L'EWETA n'a plus bénéficié de subsides européens pour la nouvelle programmation 2008-2013, dès lors il ne lui était plus possible de financer des formations techniques comme ce fut le cas depuis 1997 mais le service formations de l'EWETA a proposé l'organisation de demi-journées de formation à thème afin de répondre aux demandes actuelles des ETA moyennant une participation financière pour toute inscription.

Le premier module proposé était la formation à la sécurité au travail pour conseiller en prévention (niveau de base) dispensée par Monsieur Bleus de chez ETHIAS. Cette formation a démarré en 2008, et s'est poursuivie en 2009 avec les participants inscrits.

Dates	Formateur	Thème	Nb d'ETA participantes	Nb de participants
13/01/09 20/01/09 29/01/09	P. Bleus de chez ETHIAS	Suite de la formation de Conseiller en prévention ayant débuté en décembre 2008	7	15
5/02/09	J-P GRIBOMONT	Gestion de production	8	14
10/02/09	P.MARTIN	Passage du statut d'asbl à celui de SFS	5	6
65 et 19/03/09	P.DE GROOTE	Analyse financière : élaboration d'un budget	7	11
12/03/09 26/03/09 (2 ^{ème} édition) 15/09/09 (3 ^{ème} édition)	R-M GRISAFFI R.POLETTO	Information des fonds de sécurité d'existence wallon et Maribel social	12 9 11	18 14 14
18/06/09	F.CLERBAUX (UNIPSO) S.PEREAU (CONCERTES)	Information sur les aides à l'emploi et le système APE	17	18

Suite par l'ODETA

11/09/09	J-L POULET (UNIPSO)	Matinée énergie aux Ateliers Du Monceau	5	5
21/09/09	J-L POULET (UNIPSO)	Matinée énergie au Village N°1	5	6
14/12/09	F.ROUX (UNIPSO)	Matinée énergie au Saupont	6	7
8/12/09	Ligue francophone belge contre l'épilepsie	Matinée d'échange sur l'épilepsie	6	8

Les sujets traités et demandés par les ETA sont plus techniques, favorisent les échanges d'expérience.

Autres matinées à mettre sur pieds en 2010 :

- Formations en Gestion des Ressources Humaines (déjà programmées),
- Formations en bureautique,
- L'absentéisme en ETA,....

LISTES DES MODULES DE FORMATIONS ORGANISÉS PAR L'EWETA ET DISPENSÉS EN 2009 AU MOYEN DU BUDGET AWIPH (100.763 €) DANS LE CADRE DU PLAN DE FORMATION CONTINUÉE DU PERSONNEL DE CADRE DES ETA (AGW DU 7 NOVEMBRE 2002)

- A. **Nouveaux modules** (mis sur pied depuis 2008) (15,5 jours) – (152 participants)
- Journée d'échanges sur le thème des sections d'accueil par B. VARLET de l'A.W.I.P.H. et C. DUMINUCO de NEKTO (1 journée) – (11 participants)
 - Journée d'échanges sur le thème des cellules de maintien par B. VARLET de l'A.W.I.P.H. (1 journée) – (15 participants)
 - Formation sur l' « après ETA » et le contact avec les familles par Jean-Luc LEFEBVRE du S.A.P.H.A. à Mons (1 journée) – (7 participants)
 - Information sur les allocations des personnes handicapées par M. HANON du SPF Sécurité sociale (1/2 journée) – (10 participants)
 - Modules en GRH par C. DENEUBOURG et G. PIRON, juristes au Groupe S (2 journées) – (45 participants)
 - Formation sur l'alcool au travail par J. DETRY de ARISTA (1 journée) – (16 participants)
 - Formation à la méthode Gordon par Madame BELLEFLAMME de la Maison du Social (6 jours) – (5 participants)
 - Information sur la sclérose en plaques par G. TYCHON, Directrice de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques (1 jour) – (13 participants)

- Préparation à la retraite par Isabelle DUCULOT (1 jour) – (17 participants)
- Comment orienter les personnes en situation de surendettement ? par l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement (1 jour) – (13 participants)

B. **Modules déjà organisés les années précédentes** (67 jours) – (397 participants)

DELTA MANAGEMENT

- Gestion des compétences (1 jour) – (8 participants)
- Démarche qualité, sécurité et environnement (3 jours) – (7 participants)

DUCULOT Isabelle :

- Entretien sur l'absentéisme (2 jours) – (10 participants)

Dynamic Solutions

- De l'utilité de communiquer (1 jour) – (9 participants)
- Gestion de l'agressivité et des situations conflictuelles (2x2 jours) – (8 et 10 participants)
- Direction et encadrement d'équipe (2 jours) – (9 participants)
- La résolution de problèmes (2x2 jours) – (15 et 11 participants)
- Formation à l'écoute (1 jour) – (10 participants)

LERASLE François

- Ergonomie et santé au travail (2x2 jours) – (14 et 11 participants)
- Handicap social et nouvelles formes de handicap (2 jours) – (7 participants)
- Communiquer au travail (2x2 jours) – (10 et 15 participants)
- Ecrire pour soi et pour les autres (2 jours) – (13 participants)
- Manager avec la participation (2 jours) – (11 participants)
- Organiser la polyvalence (2x2 jours)- (15 et 13 participants)
- Evaluer le travail, les compétences (2 jours) – (8 participants)

MICHEL Marie-Line

- Gestion du stress (2x1 jour) – (12 et 15 participants)

- Devenir des moniteurs pédagogues (1 jour) – (11 participants)
- Gérer les émotions (1 jour) – (12 participants)
- Prise de parole en public (1 jour) – (8 participants)
- Conduite de réunion (1 jour) – (9 participants)
- Annonce d'une mauvaise nouvelle (1 jour) - (14 participants)

ROGISTER Geneviève

- Développement des compétences organisationnelles et relationnelles (2 jours) – (8 participants)
- Assertivité 1 (2 fois 2 jours) – (9 et 10 participants)
- Assertivité 2 (2 jours) – (5 participants)
- Gérer le changement (1 jour) – (6 participants)
- Gestion des personnes et des équipes (2x2 jours) – (7 et 7 participants)
- Motivation (1 jour) – (11 participants)

ROZENBERG Raphaël

- Développer la participation et la motivation par la pratique du coaching (2 jours) – (13 participants)

VAN WERSCH Philippe

- Gérer une équipe : optimiser le leadership pour une meilleure qualité de vie au travail (2 jours) – (12 participants)

WASMES Jean-Luc

- Connaissance du handicap mental (2x2 jours) – (9 et 5 participants)

C. Formations en «Intra» (37,5 jours) – (163 participants)

1. L'Atelier à Jambes
VAN WERSCH Philippe : Leadership et gestion d'équipe
2. L'Atelier Saint Vincent à Rochefort
ROGISTER Geneviève : Esprit d'équipe et communication
3. L'Entraide Brabant Wallon :
ROGISTER Geneviève : Gestion du temps et des priorités et amélioration de la communication

4. Le Village n°3 :
LERASLE François : Communiquer au travail
5. Le Val du Geer et l'Atelier Jean Del'cour :
LERASLE François : Gestion des équipes de travail
6. Le Val du Geer :
LERASLE François : La communication dans l'entreprise
7. Servi-Plast :
DELTA MANAGEMENT : Démarche qualité, sécurité et environnement
8. Nekto :
DELTA MANAGEMENT : Motivation et coaching des collaborateurs, efficacité organisationnelle, communication ascendante et descendante
9. L'Atelier Jean Regniers :
ROGISTER Geneviève : Assertivité – niveau 1
10. L'Atelier 85 S.P.M. et Métalgroup :
STASSART D.: Formation en langue des signes
11. L'A.P. de Beauraing :
STASSART D.: Formation en langue des signes
12. L'Atelier 85 S.P.M. – L'Entraide par le travail B.W. - Métalgroup :
STASSART D.: suivi formation en langue des signes
13. Les Ateliers de Blicquy-Le Rucher-L'Entraide Enghien :
C.R.E.E.: Formation en langue des signes

Ce qui totalise 120 journées de formations dispensées en 2009 et 712 participants aux différents modules de formations psychosociales.

Présentation du projet alphabétisation

Le projet alphabétisation a concrètement débuté en 2009 et se poursuit en 2010. Les cours se sont déroulés de septembre à début décembre 2009 durant les heures de travail, 4 ETA y ont adhéré:

l'APAC à Pont-à-Celles	12 participants
le CARP à Philippeville	11 participants
les Ateliers Jean De'Cour à Grâce-Hollogne	12 participants
l'ETA Jean Gielen à Waremme	11 participants

Au début des cours, nous avons vite remarqué qu'il y a plusieurs niveaux par groupe et donc qu'il est nécessaire et plus efficace que deux formatrices travaillent en parallèle. Les apprenants sont donc divisés en deux : les plus « faibles » avec Antonietta LEONE, et les plus « avancés » avec Isabelle VANDERMOTEN.

Après 14 séances de 3 heures (à raison d'une séance par semaine), nous pouvions distinguer **3 types de méthodologies (ou approches) différentes** :

- Réactivation de la connaissance des lettres et sons. En effet, il s'avère que certains ont des réminiscences d'anciens apprentissages scolaires mais qui ne sont jamais utilisés et donc ne sont pas exercés dans la vie courante. Nous revoyons avec ces personnes les bases de la lecture. En plus de cette réactivation, il faut les défaire de certaines mauvaises habitudes (erreurs systématiques) de lecture et d'écriture, confusions bien encrées. Parmi ces personnes, certaines osent aller maintenant seules effectuer une opération au Bancontact.

- Apprentissages lettre par lettre et son par son. D'autres personnes n'ont jamais appris à lire mais n'ont pas de déficience mentale. L'apprentissage est donc possible en repartant des bases et en procédant lettre par lettre et son par son.

Depuis le début des cours, certains de ces apprenants déchiffrent d'eux-mêmes des étiquettes sur des palettes ou une note faite au personnel de l'ETA.

- Pour ceux chez qui les apprentissages sont fortement limités par le handicap mental, nous proposons des exercices de dénombrement, de tri et reconnaissance des lettres de manière à les amener à reconnaître des mots utiles à la manière de logos ou de photos (jours de la semaine, noms des couleurs,...).

Nous leur apprenons également à signer en écrivant leurs nom et prénom.

PROJET ALPHABETISATION DE L'EWETA ET DE L'ODETA



OBSERVATOIRE DE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ



ROUTE DE
PHILIPPEVILLE, 196
6010 COUILLET

TEL 0032(0)71/29.89.23
FAX 0032(0)71/47.40.87



Après **14 séances (en 2009)**, nous avons poursuivi et atteint (pour certains) les **objectifs** suivants :

- 1) Savoir lire à haute voix un texte court. Par exemple : lire un message laissé par un collègue ou lire une histoire à son enfant,...
- 2) Apprendre les bases de l'orthographe et de la conjugaison,
- 3) Savoir calculer, compter des petites séries, faire des paquets,... comprendre des consignes liées au calcul.
- 4) Savoir rédiger une communication écrite à un collègue, ou une liste de courses et l'utiliser efficacement

En 2010, nous comptons poursuivre l'apprentissage en visant les objectifs suivants :

(en fonction des demandes, du niveau des participants, et pour les 4 ETA ayant déjà suivi le projet depuis septembre 2009)

1. Savoir remplir une fiche d'identité (nom, prénom, adresse, date de naissance, ...même en recopiant mais savoir où trouver l'information demandée),
2. Manipulation de l'euro (pour des petites sommes),
3. Effectuer des opérations au Bancontact,
4. Savoir faire une liste de courses, veiller à une bonne alimentation,
5. La lecture de l'heure, d'un calendrier, savoir se situer dans le temps,
6. Le décodage d'un horaire en vue de prendre les transports en commun,
7. Permettre la compréhension de panneaux du code de la route, savoir lire le nom des villes proches de l'ETA ou du domicile des personnes,
8. Permettre la compréhension des consignes de sécurité dans l'entreprise (logos, ...),
9. Déchiffrer l'étiquetage du linge pour les lessives,
10. Savoir lire un contrat de travail, une fiche de paye,
11. Savoir utiliser un dictionnaire et d'autres outils comme le « Bescherelle », l'annuaire téléphonique,...
12. Savoir compter, faire des paquets, s'exercer au calcul mental, tables de multiplications, ...

Participation financière des ETA en 2009 : 25 € / heure / groupe (± 12 pers)

Participation financière des ETA en 2010 : 3,5 € / heure / personne inscrite.

Organisation

Les cours se donnent en ETA ou éventuellement dans un lieu proche de celle-ci.

Groupes de 5 à 10 apprenants par formatrice.

2 formatrices disponibles : Antonietta LEONE (ODETA) ou Isabelle VANDERMOTEN (EWETA)

Programmation des sessions

20 séances de 3h soit 60h par groupe à raison d'une séance par semaine de janvier à juin 2010.

14 séances de 3h soit 42h par groupe à raison d'une séance par semaine de septembre à décembre 2010.

Les ETA choisissent en décembre de continuer ou non jusque juin de l'année suivante.

De même en juin pour une suite probable en septembre.

Nous essayons de prévoir une rencontre avant le début des cours d'un nouveau groupe (si possible aussi avec la direction et le service social) pour cibler les besoins et évaluer le niveau des futurs participants.

Membres de la Commission alphabétisation qui s'est réunie le 7/09/09 :

Cette commission a pour mission d'évaluer l'orientation prise par les formations mises sur pied et d'adapter les outils utilisés en fonction des remarques émises par chacun :

ETA	NOM Prénom
Village N°1	FARINELLE Marc
Le Val du Geer	ERPICUM Henri
Ateliers du Monceau	LEBRUN-DEWE Madeleine
Métalgroup	DE VOS Françoise
Atelier Jean Regniers	GUYAUX Christian
La Lumière	Di PINTO Silvana

Excusés mais intéressés

APAC : DELFOSSE Alain
 Hautes Ardennes : DEPIERREUX Myriam
 Serviplast : STROUS Geneviève
 Relais de la Haute Sambre : DELVAL Cindy
 Ateliers de Blicquy : BIERNAUX Cécile
 La Thiérache : TREPAGNE Luc
 Atelier Mosan : LAMPROYE Virginie (ne fait plus partie du personnel actuellement)
 Entranam : LAFFINEUR Martine
 Le Perron : DOZO Michèle
 ATE : MANSET Philippe

Recherche de subsides au nom de l'ODETA :

Ministre Tillieux (Ministre de la santé, de l'action sociale et de l'égalité des chances) : accord pour 10.000 € (à recevoir en 2010),

Jean –Marc Delizée (Secrétaire d'Etat aux affaires sociales, chargé des personnes handicapées) : dossier introduit en mars 2010 mais pas encore de décision,

Fondation Roi Baudouin, fonds de la poste pour l'alphabétisation : dossier introduit en avril 2010 mais pas encore de décision.

Demandes d'ETA en attente

*Village N°1 à Ophain,
 Entranam à Saint-Servais,
 La Lumière à Liège,
 Le Perron à Liège.*



Contacts avec d'autres organismes actifs dans le domaine de l'alphabétisation :

Nous avons suivi une formation de formateurs en alphabétisation pour adultes via l'asbl Lire et Ecrire (antennes de Charleroi et Luxembourg)

Nous continuons d'autre part à participer aux réunions du CEFES (Centre d'étude et de formation en éducation spécialisée de l'ULB). Il s'agit d'un lieu d'échanges de bonnes pratiques en matière d'alphabétisation adaptée. Un outil d'évaluation des apprentissages en lecture et en écriture pour personnes déficientes mentales devrait voir le jour.

Martine Prignon, Gestionnaire des projets européens et transnationaux jusqu'au 31.12.2009
 Isabelle Vandermoten, Gestionnaire du projet TRANSITION-INSERTION à partir du 01.01.2010

Dernier trimestre 2009, date à laquelle ce projet a réellement démarré, plusieurs réunions du Comité pédagogique ont été organisées en Octobre et en Décembre 2009.

Lors de la première rencontre les référents ont été invités à organiser avec les équipes pédagogiques de leur école, la sélection des élèves qui feront l'objet du suivi.

Les critères ont été rappelés quant à la forme des élèves ainsi qu'à leur situation particulière. (difficultés de l'élève ou de son milieu familial).

La note pédagogique a été analysée et le programme des formations a été déterminé. Beaucoup d'attention a été réservée aux différents points du fonctionnement administratif.

Enfin l'agenda des rencontres a été arrêté.

Lors de la seconde réunion, il a été procédé à l'évaluation du cycle de formation qui était en cours. La liste des élèves a été acceptée d'une manière définitive et un programme de visite de différents centres (ETA, EFT, CFP, MIRE et AWIPH) a été discuté.

Une réunion du Comité d'Accompagnement a été organisée également avec l'ensemble des 17 partenaires afin de mettre en place cet organe important.

Lors de cette première réunion, les objectifs ont été rappelés et les référents ont eu l'occasion de faire état de leurs travaux.

Une représentante de la « Maison de l'Égalité des Chances » de la Ville de Verviers a fait un exposé à propos de la question du « Genre » et exposé les outils utilisés pour travailler cette question.

Pour terminer, le Comité de pilotage a procédé à l'élection de son président.

C'est le représentant de la Fédération des ETA de la Province qui a été élu à l'unanimité.

Au niveau du FSE, fin 2009, le projet a du être réintroduit avec une autre construction financière afin que chaque partenaire du projet soit responsable de ses engagements financiers et non plus notre seule fédération, l'EWETA comme initialement prévu dans le projet.

PROJET « TRANSITION-INSERTION »

En septembre 2008, en partenariat avec de nombreux organismes, l'EWETA introduit un dossier de candidature dans le cadre du deuxième appel à projets de la programmation Fonds Social Européen 2007-2013.

Le projet « Transition-Insertion » est né. Il fait suite au groupe de travail « solution alternative » mené de 2006 à 2008 par la FETAL.

Ce projet expérimental vise les jeunes issus de l'enseignement spécialisé de forme 2 et de forme 3, des régions de Liège et Verviers, pour lesquels il risque d'y avoir une difficulté d'insertion.

Afin d'éviter les situations de rupture et de latence dans le parcours du jeune, ce projet envisage de créer **une fonction nouvelle, celle de « référent-coordonateur »**; fonction visant à prendre charge le jeune dès la fin du cursus scolaire et à faciliter son insertion socio professionnelle. En d'autres termes, il s'agit d'agir en tant que personne ressource et créatrice d'un réseau d'insertion à l'image du projet « Horizon » mené par l'EWETA dans le passé.

Le projet est prévu pour une durée de quatre ans (2009-2012). Le montant FSE demandé s'élève à 365.000 euros.

Le partenariat se compose de 17 membres : l'EWETA, la FETAL, l'AWIPH, le CCG (Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens, Direction générale de l'enseignement obligatoire), les CSEF de Liège et Verviers (Comités subrégionaux de l'emploi et la formation), des écoles d'enseignement spécialisé, des services d'accompagnement, des Centres PMS, le CFP Aurélie ainsi que l'AFRAHM.



PROJET « TROUBLES PSYCHIQUES »

En novembre 2008, l'EWETA est interpellée par l'AWIPH sur la problématique des « troubles psychiques », fortement ressentie dans le secteur des CFP.

Pour répondre aux difficultés de prise en charge exprimées par les encadrants, l'AWIPH compte développer, en 2009, un programme de formation continue auquel elle propose d'associer les ETA.

Ce programme s'inscrit dans le prolongement de la formation « troubles psychiques » à laquelle certaines ETA ont participé en 2007, dans le cadre du projet EQUAL « FAME » initié par l'AWIPH avec de nombreux partenaires, dont l'EWETA.

A la suite d'une mini-enquête réalisée auprès de ses membres, l'EWETA s'engage dans le projet et participe au groupe de travail chargé de développer le programme de formation. L'objectif est d'apporter des réponses concrètes au personnel de terrain, notamment via le coaching.

Le souhait de l'AWIPH était de financer le projet via le programme européen « LEONARDO » (programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie).

Dans cette optique, le groupe de travail devait introduire le dossier de candidature en février 2009 et les formations devaient démarrer dans la seconde moitié de l'année 2009, pour une période de deux ans.

Malheureusement, il est apparu que le programme européen envisagé ne correspondait pas aux attentes du groupe de travail. Dès lors, les partenaires ont décidé de reporter le projet d'un an.

L'année 2009 sera mise à profit pour peaufiner le projet et rechercher le programme européen adéquat, comportant notamment un volet transnational, afin de s'inspirer des bonnes pratiques existant à l'étranger.

La dernière réunion en octobre 2009 a établi le planning suivant :

Une convention de collaboration sera conclue entre l'AWIPH et ses partenaires, après que le projet aura été retenu par la Commission européenne en 2010. Si tel n'était pas le cas, le projet pourrait être réintroduit en 2011 ou prendre la forme d'un projet pilote sur le budget de l'AWIPH.

Agenda :

- Soumission du projet au Comité de gestion de l'AWIPH en décembre 2009.
- Traduction et envoi du projet aux partenaires étrangers envisagés.
- Introduction du projet auprès de la CE en février 2010 au plus tard.

PROJET « ROUMANIE »

En octobre 2008, l'EWETA est contactée par l'ANPH « Autorité Nationale roumaine pour la personne handicapée » (l'AWIPH roumaine) en recherche de partenariat dans le cadre d'un projet Fonds Social Européen relatif à la mise au travail des personnes handicapées.

Le projet (Axe prioritaire 6 inclusion sociale « initiative transnationale pour un marché inclusif du travail) consiste en un « *échange de bonnes pratiques* » avec le secteur des ETA wallonnes, car la Roumanie souhaite se doter d'une législation en ce sens.

Ce pays émergent veut s'inspirer de notre expérience et de notre savoir faire dans la mise au travail des personnes handicapées. Concrètement, le projet prévoit des visites d'ETA, des rencontres et séminaires de travail en Wallonie et en Roumanie, la création d'outils pédagogiques, ... Il est prévu pour une durée de deux ans.

Ce projet a été introduit auprès de l'Agence FSE roumaine en décembre 2008. Si il est approuvé, il devrait démarrer dans le second semestre 2009.

Son financement est entièrement pris en charge par la Roumanie.

L'EWETA a accepté d'en être partenaire. Il n'est en effet pas courant qu'une région comme la Wallonie soit sollicitée pour apporter son expérience et être à la base éventuelle d'une législation d'un pays émergent !

En 2009, ce projet a du être réintroduit par les instances Roumaines et l'EWETA pour un budget moins ambitieux. En mai 2010, l'autorité Roumaine n'a toujours pas donné d'accord quant à la validité de ce projet.

CAMPAGNE DE PROMOTION DES ETA WALLONNES

Le lancement de la campagne de promotion des ETA wallonnes – initiée en 2009 – a été officialisé par la présentation du nouveau moteur de recherche des ETA wallonnes lors de la conférence de presse qui a eu lieu le 20 janvier 2010 à Liège en présence des Ministres TILLIEUX et MARCOURT.



Reportage de RTC Télé-Liège visible à partir du site de l'EWETA www.eweta.be à la rubrique « PRESSE »

Moteur de recherche des Entreprises de Travail Adapté wallonnes

58 ETA - 8000 travailleurs - 20 secteurs d'activités - 400 activités ou services - 40 ans de savoir-faire

Home

Plan du site

Nous contacter



Secteurs d'activités

Activités ou services

Localisation

ETA

Recherche rapide

**Quelle que soit l'activité ou le service à sous-traiter
il y a toujours une ETA prête à s'en charger ...**

... c'est ici que vous la trouverez

Imprimer

Envoyer à un ami

Ajouter à mes favoris

Présentation des services que proposent les entreprises de travail adapté wallonnes

Présentation du nouveau moteur de recherche des ETA wallonnes

Présentation des services des ETA wallonnes

Visitez le nouveau moteur de recherche des ETA

<http://www.leseta.be>



Mentions légales

Accès réservé aux ETA

Madame la Ministre TILLIEUX a annoncé lors de notre conférence de presse, qu'elle couvrira financièrement la réalisation d'une **brochure publicitaire sur les ETA wallonnes** à destination des industriels et des administrations publiques.

Cette brochure, actuellement en cours de réalisation, devrait paraître dans le courant de l'année 2010.

Au cours de son intervention, le Ministre wallon de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur a insisté sur l'importance des ETA et du secteur de l'économie sociale tout entier : *« L'économie sociale est un secteur d'activité de plus en plus essentiel dans la mesure où il répond aux besoins que les entreprises classiques ont peine à satisfaire. Les entreprises de ce secteur maintiennent dans le circuit de l'activité des travailleurs moins qualifiés ou victimes de handicap, avec d'autres principes fondateurs et éthiques que ceux des autres entreprises. Je suis heureux d'avoir contribué au financement de ce site car il permettra aux entreprises traditionnelles et au grand public de mieux connaître le quotidien des ETA. Il faut montrer qu'elles ne sont pas des entreprises « bas de gamme ». Enfin, ce site participe au décloisonnement entre les univers. On vit trop à côté des autres et non avec. »*



Reportage de RTC Télé-Liège visible à partir du site de l'EWETA www.eweta.be à la rubrique « PRESSE »

www.leseta.be est une véritable vitrine des ETA, ce site est le premier moteur de recherche wallon consacré à ces entreprises.

Outre cet outil, l'EWETA organisera, en 2010, diverses plateformes de rencontre visant à réunir ETA et autres acteurs économiques.

Un label « ETA », gage de qualité sera également créé.

L'EWETA multiplie également ses participations aux divers Salons relatif au secteur.

Base de données: eweta		Généré le : Lun 17 Mai 2010 à 11:30										
Enregistrements: 56 ETA wallonnes membres de l'EWETA					(Classement par Province et par Numéro AWIPH)							
dénomination		N° AWIPH	direction prénom	direction nom	adresse	cp	ville	province	téléphone	fax	email	Site internet
PROVINCE DE BRABANT WALLON												
VILLAGE N°1 - REINE FABIOLA	ASBL	19	Serge	DERYCKE	rue Sart-Moulin, 1	1421	OPHAIN/B/S/I	BRABANT WALLON	02/391 49 87	02/386.07.80	serge.derycke@levillage1.be	http://www.levillage1.be
KENNEDY ET AMITIE	ASBL	78	Elsa	VAN BAEKEL	rue de la Closière, 12	1300	LIMAL	BRABANT WALLON	010/43.53.53	010/43.53.59	elsa.vanbaekel@kennedy-amitie.com	http://www.kennedy-amitie.com
L'ENTRAIDE PAR LE TRAVAIL	ASBL	88	Agnes	GOOR	rue Saint-Sébastien, 8	1420	BRAINE L'ALLEUD	BRABANT WALLON	02/387.55.47	02/387.55.43	direction@eta-entraide.be	http://www.eta-entraide.be
AP NIVELLOIS	ASBL	147	Ariane	VIVONE	rue du Commerce, 15	1400	NIVELLES	BRABANT WALLON	067/49.34.40	067/22.03.52	info@etaapn.be	http://www.etaapn.be
PROVINCE DU HAINAUT												
NEKTO	ASBL	1	Hugues	PROCUREUR	rue de Clypot, 3	7063	NEUFVILLES	HAINAUT	067/33.22.72	067/33.63.88	info@nekto.be	http://www.nekto.be
LES ATELIERS DE BLICQUY	ASBL	2	Francis	LORENZONETTO	rue du Couvent, 38	7903	BLICQUY	HAINAUT	069/66.96.90	069/66.96.99	informations@adblicquy.be	http://www.adblicquy.be
LES ENTREPRISES SOLIDAIRES	ASBL	7	Michel	CONVENS	Place de Pâturages, 41	7340	COLFONTAINE	HAINAUT	065/45.09.50	065/66.27.04	secretariat.direction@irsia.be	http://www.irsia.be
LES ATELIERS DU 94	ASBL	13	Françoise	HENROTTE	rue Léon Houtaart, 18	7110	HOUDENG-GOEGNIES	HAINAUT	064/22.32.13	064/26.29.48	info@atelierdu94.be	
LES AMIS DES AVEUGLES	ASBL	15	Alain	PROVOST	rue de la Barrière, 37-39	7011	MONS (Ghlin)	HAINAUT	065/40.31.60	065/40.31.09	a.provost@amisdesaveugles.be	http://www.amisdesaveugles.be
ATELIER CAMBIER	ASBL	59	Jean-Louis	MARCHANT	Zone industrielle de Jumet - 1ère rue	6040	JUMET	HAINAUT	071/25 85 60	071/34 52 00	jl.marchant@ateliercambier.be	http://www.ateliercambier.be
RELAIS DE LA HAUTE SAMBRE	ASBL	62	Patrick	LEPINOIS	rue Fontaine Pépin, 12	6540	LOBBES	HAINAUT	071/59.79.79	071/59.79.80	rhs@skynet.be	http://www.rhs.be
LES ERABLES	ASBL	67	Thierry	DUPRIEZ	Quai des Salines, 30A	7500	TOURNAI	HAINAUT	069/23.44.39	069/22.23.19	t.dupriez@leserables.be	
ATELIER JEAN REGNIERS	ASBL	72	Claude	HECTOR	rue Bar E. Drory van den Eynde, 5	6543	BIENNE-LEZ-HAPPART	HAINAUT	071/59.91.20	071/59.16.72	pmercken@ajregniers.be	http://www.ajregniers.be

dénomination		N° AWIPH	direction prénom	direction nom	adresse	cp	ville	province	téléphone	fax	email	Site internet
L'ENTRAIDE PAR LE TRAVAIL	ASBL	73	Patrick	GODART	Avenue du Commerce, 19	7850	ENGHIEN	HAINAUT	02/395.30.64	02/395.75.80	pgodart@etaenghien.com	http://www.etaenghien.com
METALGROUP	ASBL	92	Marcel	HOLVOET (Directeur a.i.)	rue du Débarcadère, 61	6001	MARCINELLE	HAINAUT	071/36.00.15	071/36.99.44	m-holvoet@skynet.be	http://www.metalgroup.be
LES ATELIERS DE TERTRE	ASBL	97	Nadine	MOREAU	rue O. Lhoir, 97	7333	TERTRE	HAINAUT	065/64.33.51	065/64.33.53	nmoreau@etater.be	http://www.etater.be
ENTRA	ASBL	101	Pascal	SIMON	Zone industrielle Est - Rue du Tilloi, 11	6220	HEPPIGNIES	HAINAUT	071/25.39.00	071/35.19.07	psimon@entra.be	http://www.entra.be
LE ROSEAU VERT	ASBL	107	Dany	SIMON	rue Robert Tachenion, 4	7370	DOUR (Elouges)	HAINAUT	065/65.04.38	065/65.04.30	le.roseau.vert@skynet.be	
CORELAP	ASBL	115	Laurent	BREYNE	rue de la Montagne, 103	7700	MOUSCRON	HAINAUT	056/85.63.63	056/84.34.86	eta@corelap.be	http://www.corelap.be
DENEYER - ETA Eugène DENEYER (ACAPC)	SCRL à Finalité Sociale	124	Maria	ANGELINI (Directrice adjointe)	Route du Grand Peuplier 26, Zoning Industriel du Grand Peuplier	7110	STREPY-BRACQUEGNIES	HAINAUT	064/23.81.23	064/67.68.69	info@etadeneyer.be	http://www.etadeneyer.be
LE TRAIT D'UNION	ASBL	134	Jean-François	DECLERCQ	boulevard de l'Eurozone, 3	7700	MOUSCRON	HAINAUT	056/85.52.00	056/85.52.10	info@traitunion.be	http://www.traitunion.be
A.P.A.C.	ASBL	142	Philippe	DELCROIX	rue J. Wauters, 25	6230	PONT-A-CELLES	HAINAUT	071/84.49.64	071/84.26.50	perso@apac-belgium.be	
L'ATELIER 2000	ASBL	150	Patrick	SERESIA	avenue de Heppignies - Zoning industriel	6220	FLEURUS	HAINAUT	071/37.44.00	071/37.43.93	mansy.m@atelier2000.be	http://www.latelier2000.be
LA THIERACHE	ASBL	178	Luc	TREPAGNE	Zone Plantis des Aisements, 1	6590	MOMIGNIES	HAINAUT	060/51.20.59	060/51.29.52	luc.trepagne@lathierache.be	http://www.lathierache.be
CRIQUELIONS SERVICES	ASBL	179	Dany	SIMON	rue Eva Dupont, 11	7011	GHLIN	HAINAUT	065/34.68.04	065/34.78.18	info@criquelions.com	http://www.criquelions.com
LE RUCHER	ASBL	189	Jacky DUFranNE /	Corinne WANWERT - Directrice adjointe	rue Saint-Martin, 5	7900	LEUZE	HAINAUT	069/66.33.85	069/66.33.93	rucher.adm@skynet.be	http://www.lerucher.be

dénomination		N° AWIPH	direction prénom	direction nom	adresse	cp	ville	province	téléphone	fax	email	Site internet
PROVINCE DE LIEGE												
LE PERRON	ASBL	5	Walter	AFANO	rue R. Noiset, 1-5	4000	LIEGE	LIEGE	04/252.69.06	04/252.16.95	info@leperron.be	http://www.leperron.be
JEAN DEL'COUR	ASBL	45	Dany	DRION	rue de l'Expansion, 29 - Zoning industriel	4460	GRACE-HOLLOGNE	LIEGE	04/239.80.80	04/239.80.81	commercial@jean-delcour.be	http://www.jean-delcour.be
JACQUELINE ORTS	ASBL	53	Jean-Charles	D'AOUST	Parc industriel des Plénesses - rue des Waides, 13	4890	THIMISTER-CLERMONT	LIEGE	087/30.60.00	087/30.60.09	info@orts.be	http://www.orts.be
LA LUMIERE	ASBL	60	Christine	TOUMSON	boulevard Louis Hillier, 1	4000	LIEGE	LIEGE	04/223.25.48	04/223.56.31	christinetoumson@lalumiere.be	http://www.lalumiere.be
ATE - Les Ateliers d'Ensival	ASBL	83	Philippe	MANSET	rue des Weines, 65	4800	ENSIVAL	LIEGE	087/30.72.90	087/30.72.99	infos@ate-ensival.be	http://www.ate-ensival.be
L'ATELIER MOSAN	ASBL	111	Joseph	FIEVEZ	Centre Amaryllis - avenue de la Croix Rouge, 2b	4500	HUY	LIEGE	085/27.40.20	085/21.24.72	atelier.mosan@swing.be	http://www.ateliermosan.be
LE VAL DU GEER	ASBL	125	Henri	ERPICUM	rue de la Grotte, 8	4690	BASSENGE	LIEGE	04/286.91.10	04/286.37.91	henri.ericum@valdug eer.be	http://www.fetal.be
ETA Jean Gielen	ASBL	126	Marc	HEYLENS	chaussée Romaine, 178	4300	WAREMME	LIEGE	019/33.87.77	019/33.87.70	marc.heylens@jeangielen.be	http://www.jeangielen.be
LES GAILLETES	ASBL	138	Cesar	DI MARIA	Zoning PME - route de Maestricht, 43	4651	BATTICE	LIEGE	087/69.33.80	087/69.33.81	info@lesgailletes.be	http://www.lesgailletes.be
IMARCO - Les ateliers du Relais	ASBL	145	Bruno	QUERINJEAN	champ de l'Abby, 2	4960	MALMEDY	LIEGE	080/79.92.60	080/79.92.69	info@eta-imarco.be	http://www.eta-imarco.be
L'AURORE	SERVICE PUBLIC	156	françoise	DOHET	rue de l'Aïte, 3	4280	HANNUT	LIEGE	019/51.24.27	019/51.08.12	francoise.dohet@publilink.be	
ATELIERS DU MONCEAU	ASBL	197	Alain	KLINKENBERG	rue de l'Avenir, 75	4460	GRACE-HOLLOGNE	LIEGE	04/239.70.10	04/239.70.14	alain.klinkenberg@dumonceau.be	http://www.dumonceau.be
VILLAGE LIEGEOIS - Marie-Reine Prignon	ASBL	209	Florence	PRIGNON	Cour du Val, 1	4100	SERAING	LIEGE	04/337.56.76	04/338.29.29	florenceprignon@gmail.com	

dénomination		N° AWIPH	direction prénom	direction nom	adresse	cp	ville	province	téléphone	fax	email	Site internet
PROVINCE DE LUXEMBOURG												
LES HAUTES ARDENNES	ASBL	65	Fabrice	WARNOTTE	place des Chasseurs Ardennais	6690	VIELSALM	LUXEMBOURG	080/29.25.55	080/29.25.50	hautesardennes@skynet.be	http://www.leshautesardennes.be
STALLBOIS	ASBL	95	Richard	GRESSE	zoning de Belle-Vue, 2	6740	ETALLE	LUXEMBOURG	063/45.53.19	063/45.62.53	stallbois@busmail.net	http://www.stallbois.be
LE SAUPONT	ASBL	129	Jean-Pierre	GRIBOMONT	Zoning industriel - rue de Lonnoux	6880	BERTRIX	LUXEMBOURG	061/41.18.16	061/41.45.82	info@saupont.be	http://www.saupont.be
LA LORRAINE 72	SCRL AFS	149	Marc	STEFFEN	Zone artisanale de Weyler, 32A	6700	ARLON	LUXEMBOURG	063/22.18.93	063/23.22.31	administration@lalorraine.org	http://www.lalorraine-arlon.be
SERVIPLAST	SCRL à finalité sociale	175	Philippe	MARTIN	Rue du Marché Couvert, 42 - Z.I.de Bastogne 1	6600	BASTOGNE	LUXEMBOURG	061/24.06.70	061/24.06.71	info@serviplast.be	http://www.serviplast.be
PEPINIERES LA GAUME	SCRL - FS	177	Xavier	FOURNIER	rue des Saucettes, 90	6730	BREUVANNE	LUXEMBOURG	063/44.00.70	063/44.00.86	administration@pepiniereslagaume.be	http://www.pepiniereslagaume.be

dénomination		N° AWIPH	direction prénom	direction nom	adresse	cp	ville	province	téléphone	fax	email	Site internet
PROVINCE DE NAMUR												
L'ATELIER	ASBL	8	Paul	DE GROOTE	chaussée de Liège, 477	5100	JAMBES	NAMUR	081/30.19.77	081/30.53.60	info@atelier-jambes.be	http://www.atelier-jambes.be
ENTRANAM	ASBL	63	Jean-Marie	NOEL	rue de l'Avenir, 5	5002	NAMUR (Saint Servais)	NAMUR	081/71.92.00	081/71.92.01	jeanmarie.noel@entranam.be	http://www.entranam.be
V3 - MANUPAL	ASBL	71	André	JORDENS	Zoning industriel d'Achène - rue du Parc Industriel, 33	5590	ACHENE	NAMUR	083/23.17.80	083/23.17.90	andrejordens@v3-manupal.be	http://www.v3-manupal.be
ATELIER 85	ASBL	85	Bernard	van SANDWYK	rue de Mettet, 127	5620	FLORENNES	NAMUR	071/68.86.73	071/68.77.03	atelier85@skynet.be	
C.A.R.P.	ASBL	91	Michel	CARPENE	rue de la Gendarmerie, 38	5600	PHILIPPEVILLE	NAMUR	071/66.68.21	071/66.83.36	direction@lecarp.be	http://www.lecarp.be
ANDENNE PRO-SERVICES	ASBL	109	Bernard	THENY	Quai de Marche-en-Pré, 2	5300	ANDENNE	NAMUR	081/63.57.81	081/63.59.18	b.theny@andenne-proservices.be	http://www.andenne-proservices.be
ETA 123 Atelier protégé de Beauraing	ASBL	123	Jean-Pierre	MASSE	route de Rochefort, 201-203 Zoning Industriel	5570	BEAURAING	NAMUR	082/71.19.72	082/71.35.57	direction@eta123.be	
LES DAUPHINS	ASBL	154	Baudouin	PIRET	Chaussée de Wavre, 18	5030	GEMBLOUX	NAMUR	081/61.28.73	081/61.46.73	secretariat@lesdauphins.be	http://www.lesdauphins.be
FOURNIPAC	SCRL	164	Danielle	ELIAS	Rue du Geron, 14	5300	SEILLES	NAMUR	085/61.60.70	085/61.60.71	info@fournipac.be	
SAMERA	ASBL	165	Francis	LEJEUNE	Zoning industriel de Tamines - rue Pré des Haz OZZ	5060	SAMBREVILLE	NAMUR	081/77.71.95	081/74.15.56	samera.eta@swing.be	http://www.samera.be
ATELIER SAINT-VINCENT	ASBL	170	Ladislav	NAGANT DE DEUXCHAISNES	rue du Tige, 44	5580	ROCHEFORT	NAMUR	084/21.17.77	084/21.35.37	l.nagant@atelierstvincent.be	http://www.atelierstvincent.be



RESTRUCTURATION DE L'EWETA

DIRECTION DE L'EWETA

Monsieur Guy Niset, Directeur de l'EWETA jusqu'au 1^{er} septembre 2009 est devenu Directeur d'une nouvelle ASBL créée et gérée par des administrateurs de l'EWETA. Cette ASBL dénommée ODETA pour Observatoire de Développement des Entreprises de Travail Adapté travaille en symbiose avec l'EWETA.

Madame Sognia Angelozzi, Directrice adjointe occupe depuis cette date le poste de Directrice de l'EWETA.

MEMBRES DU PERSONNEL

Suite à la non reconduction des projets européens Convergence et Compétitivité depuis janvier 2009, l'EWETA ne pouvait plus faire face, sur ses fonds propres, aux charges salariales de l'ensemble du personnel. C'est ainsi qu'elle a dû mettre fin au contrat de 2 personnes, Madame Antonietta Leone à partir du 6 octobre 2009 et Madame Martine Prignon à partir du 31 décembre 2009. Madame Leone travaille pour ODETA depuis le 20 octobre 2009.

Au cœur de l'actualité

CREATION D'ODETA

ODETA, Observatoire de Développement des ETA, créé depuis le 29 avril 2009 – date de dépôt de ses statuts – à l'initiative des membres du Bureau de l'EWETA – tel que constitué en avril 2009 – a pour vocation de développer la formation dans le secteur et d'être un relais de l'EWETA pour investiguer dans certains domaines de recherche permettant aux ETA de se développer.

M. Jean-Pierre Gribomont, Directeur de l'ETA « LE SAUPONT » à Bertrix en est le Président.

REGLEMENT DE TRAVAIL

En février 2009, un nouveau règlement de travail pour le personnel de l'EWETA a été adopté.

Les principaux changements ont été opérés sur les horaires de travail et sur la prise des jours de congés annuels et fériés.

ENTRETIEN D'EVALUATION

Mise en place d'entretien d'évaluation du personnel pour la première fois.

Ceux-ci seront planifiés chaque année.

INFORMATIQUE

Etude du parc informatique de l'EWETA en vue de la mise en place d'un plan d'investissement informatique et de la mise en ordre de la connexion Internet pour l'ensemble des PC.

L'année 2009 fut celle du renouvellement d'un PC et de la prospection pour la mise à jour des programmes Microsoft Office et Windows.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EWETA AU 01/06/2010

31 enregistrements

Prénom	Nom	Administrateur depuis le :	Statut	Réélection
Walter	AFANO	2004-06-18	Administrateur	AG 2012
Michel	CARPENE	2009-06-05	Administrateur	AG 2013
Eric	CHARDON	2008-06-27	Bureau	AG 2012
Paul	DE GROOTE	1997-06-20	Secrétaire	AG 2013
Hugues	DEMOULIN	2009-06-05	Administrateur	AG 2013
Dany	DRION	2008-06-27	Bureau	AG 2012
Danielle	ELIAS	1996-06-12	Administratrice	AG 2012
Stéphane	EMMANUELIDIS	1996-06-12	Président	AG 2012
Henri	ERPICUM	2008-06-27	Administrateur	AG 2012
Jean-Pierre	GRIBOMONT	2008-06-27	Bureau	AG 2012
Léon-Maurice	HAULET	2002-06-14	Bureau	AG 2010
Françoise	HENROTTE	1998-06-05	Administratrice	AG 2010
François	HUBERT	1997-06-20	Trésorier	AG 2013
André	JORDENS	2009-06-05	Administrateur	AG 2013
Michel	JOSPIN	2008-06-27	Administrateur	AG 2012
Francis	LORENZONETTO	2008-06-27	Administrateur	AG 2012
Philippe	MANSET	1999-06-11	Administrateur	AG 2011
Jean-Louis	MARCHANT	2000-08-29	Administrateur	AG 2012
Jean-Pierre	MASSE	2009-06-05	Administrateur	AG 2013
Michel	MERCKEN	1999-06-11	Administrateur	AG 2011
Ladislav	NAGANT DE DEUXCHAISNES	2006-06-16	Administrateur	AG 2010
Guy	NISET	1997-06-20	Bureau	AG 2013
Jean-Marie	NOEL	1997-06-20	Bureau	AG 2013
Baudouin	PIRET	2009-06-05	Administrateur	AG 2013
Luc	PORTION	2008-06-27	Administrateur	AG 2012
Florence	PRIGNON	1999-06-11	Administratrice	AG 2011
Hugues	PROCEUR	2008-06-27	Bureau	AG 2012
Marc	STEFFEN	2006-06-09	Bureau	AG 2010
Bernard	THENY	2009-06-05	Administrateur	AG 2013
Luc	TREPAGNE	2003-06-13	Administrateur	AG 2011
Bernard	VAN SANDWYCK	2009-06-05	Administrateur	AG 2013

MEMBRES DU BUREAU DE L'EWETA AU 01/06/2010

12 enregistrements

Prénom	Nom	Statut	Réélection
Eric	CHARDON	Membre	CA 10/2011
Paul	DE GROOTE	Secrétaire	CA 04/2010
Dany	DRION	Membre	CA 10/2011
Stéphane	EMMANUELIDIS	Président	AG 2011
Jean-Pierre	GRIBOMONT	Membre	CA 10/2011
Léon-Maurice	HAULET	Membre	CA 10/2011
François	HUBERT	Trésorier	CA 04/2010
Francis	LORENZONETTO	Membre	CA 12/2012
Guy	NISSET	Membre	CA 10/2011
Baudouin	PIRET	Membre	CA 12/2012
Hugues	PROCUREUR	Membre	CA 10/2011
Marc	STEFFEN	Membre	CA 08/2010

REVISEUR AUX COMPTE DE L'EWETA AU 01/06/2010

1 enregistrement

Prénom	Nom	Statut
Xavier	DANVOYE	Réviseur aux comptes

SECRETARIAT DE L'EWETA AU 01/06/2010

6 enregistrements

Prénom	Nom	
Sognia	ANGELOZZI	Directrice
Guy	NISSET	Directeur adjoint
Elisabeth	HABIMANA	
Isabelle	VANDERMOTEN	
Corine	DEMANY	
Linda	BENET	

Le détail des fonctions des membres du secrétariat est consultable sur le site www.eweta.be à la rubrique « **INFOS EWETA** »

MEMBRES FONDATEURS D'ODETA

10 enregistrements

Prénom	Nom
Eric	CHARDON
Paul	DE GROOTE
Dany	DRION
Stéphane	EMMANUELIDIS
Jean-Pierre	GRIBOMONT
Léon-Maurice	HAULET
François	HUBERT
Guy	NISET
Jean-Marie	NOEL
Hugues	PROCUREUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ODETA AU 01/06/2010

9 enregistrements

Prénom	Nom	Statut
Eric	CHARDON	Trésorier
Paul	DE GROOTE	Membre
Dany	DRION	Membre
Stéphane	EMMANUELIDIS	Membre
Jean-Pierre	GRIBOMONT	Président
François	HUBERT	Membre
Guy	NISET	Directeur
Jean-Marie	NOEL	Membre
Hugues	PROCUREUR	Membre

SECRETARIAT D'ODETA AU 01/06/2010

1 enregistrement

Prénom	Nom
Antonietta	LEONE

COMPTE D'EXPLOITATION 2009

I. VENTES ET PRESTATIONS		II. COUT DE ... ET PRESTATIONS	
EXERCICE 2009		EXERCICE 2008	
A. Ventes diverses	740	1 859.00 €	1 859.00 €
D. Autres produits	732	1 859.00 €	1 859.00 €
1 Subsidés province de Luxembourg		82 408.42 €	190.46 €
2 Subsidés EQUAL	74000904	61 658.42 €	190.46 €
3 Subside IMAGE		10 750.00 €	
4 Subside TRANSITION INSERTION		10 000.00 €	
5 Subside ALPHABETISATION		301 402.76 €	306 703.98 €
6 Remboursements		25 000.00 €	19 831.48 €
7 FSE wallon			556.60 €
8 ETHIAS	74900700	1 440.00 €	945.00 €
9 A. G. - Réunions	74900600	709.59 €	678.89 €
10 Participations tickets restaurant	74000700	5 670.62 €	1 785.44 €
11 Divers	74500100	139 240.13 €	123 776.69 €
12 Subsidés A.P.E.	74000400	100 765.00 €	100 763.00 €
13 AWIPH (plan de formation 09 - 08)	74007400		11 785.00 €
14 Classification de fonctions			150.00 €
15 Elections sociales		8 229.07 €	8 480.92 €
16 FSPEETA		8 000.35 €	8 566.02 €
17 FSEETA		4 700.00 €	25 486.94 €
18 Journées d'étude + Alphabétisation		5 150.00 €	3 900.00 €
19 ODETA		2 500.00 €	
20 Colisations EWETA	732	89 884.76 €	84 837.00 €
21 Intérêts financiers	75100000	1 065.95 €	1 187.86 €
TOTAL PRODUITS		476 620.89 €	394 778.30 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		77 860.45 €	
B. Services et biens divers		61	
Loyer net	610	23 759.97 €	23 082.08 €
Fournitures faites à l'entr.	612	31 456.04 €	31 671.42 €
Documentation - cotisations		3 490.63 €	2 297.84 €
Fournitures bureau		5 337.09 €	5 337.09 €
Photocopies		7 660.71 €	5 851.56 €
Electricité - eaux - gaz		3 757.20 €	4 644.66 €
Divers		1 450.90 €	3 483.57 €
Nettoyage		1 153.60 €	811.71 €
Postes - téléphone - fax	613	7 619.89 €	8 551.23 €
Assurances	614	528.62 €	483.74 €
Répartition de fiers	615	115 593.76 €	136 736.56 €
Transnational (tous projets européens)			183.36 €
Formations (AWIPH)		81 928.16 €	88 166.99 €
Formation AWIPH (FETAH)		7 654.84 €	10 000.00 €
Informatique EWETA (doc, répar., matériel)		1 618.26 €	1 169.44 €
Frais comptabilité (réviseur)		1 512.50 €	1 512.50 €
Participation salons et foires		0.00 €	187.25 €
Formation personnel EWETA		380.00 €	220.00 €
Remboursement FSE		12 500.00 €	16 896.39 €
Remboursement Formations syndicales			220.00 €
Classification de fonctions			10 833.17 €
Déménagement EWETA			6 567.46 €
Déplacements	616	10 633.44 €	7 670.47 €
Déplacement administrateurs et président		2 039.50 €	2 576.78 €
Déplacement professionnel du personnel		8 593.94 €	4 993.69 €
Mission - réception	617	5 316.32 €	8 818.01 €
Assemblée Générale		1 652.00 €	5 879.47 €
Réunions (C.A., bureau et groupe de trav.)		1 580.18 €	1 043.11 €
Frais de représentation		2 084.14 €	1 502.40 €
Transnational			393.03 €
C. Rémunérations et charges sociales	62	279 883.64 €	257 523.17 €
Rémunérations brutes	620	236 974.68 €	217 163.89 €
ONSS patronale	622	19 999.03 €	19 122.92 €
Réduction structurelle	623	-3 607.91 €	-3 374.52 €
Double pécule de vacances	621	18 855.10 €	18 019.92 €
Ticket restaurant	621	5 089.35 €	4 587.79 €
Provision vacances annuelles	621	33 657.83 €	40 559.40 €
Reprise de provision vacances annuelles	621	-40 559.40 €	-44 200.07 €
Assurances du personnel	621	3 244.52 €	2 907.34 €
Assurance ARISTA (santé et Travail)	621	277.74 €	252.70 €
Déplacement chemin travail	621	3 220.20 €	2 483.80 €
Provision passif social	621	2 722.50 €	
D. Amortissement et réduction de valeur	630	8 287.32 €	6 185.00 €
Amortissements			
V. Charges financières	660	1 607.91 €	1 172.04 €
Frais bancaires		121.62 €	106.78 €
Précompte mobilier + frais exigibles		159.89 €	178.38 €
Intérêts leasing		1 326.40 €	886.88 €
TOTAL CHARGES		476 538.40 €	472 758.75 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		82.49 €	

Amv
20/04/2010

Xavier Danvoye

Ingénieur commercial AICM
Réviseur d'entreprises
Consultant agréé par la Région Wallonne



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES
DE L'ASSOCIATION « ENTENTE WALLONNE DES ENTREPRISES DE TRAVAIL
ADAPTE » en abrégé « EWETA » SUR LES COMPTES ANNUELS POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 189.218,90 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 82,49 €.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'éditées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

Le respect par l'association de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, ainsi que des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la Loi du 27 juin 1921.

Fait à La Louvière, le 10 mai 2010



Xavier DANVOYE

Commissaire-Réviseur

BUDGET 2010 - AG 04.06.2010

PRODUITS		CHARGES	
INTITULE	BUDGET 2010	INTITULE	BUDGET 2010
VENTES DIVERSES		SERVICES ET BIENS DIVERS	
<u>Autres produits</u>			
1 Subsidés provinces du Luxembourg	1 859	1 Loyer + revenu cadastral	24 000
2 F.S.E. Wallon (gestion des formations)	25 000		7.15% 24 000
3 Subsidés FOREM - A.P.E.	140 664	FOURNITURES FAITES A L'ENTREPRISE	
49.93%	167 523	2 Documentation - Cotisations	2 300
<u>Projets spéciaux</u>		3 Fournitures bureau	6 950
4 Brochures ETA	10 000	4 Photocopies	6 250
5 Dossier IMAGE DES ETA (Marcourt)	8 341	5 Electricité, eau, gaz	4 500
6 Projet Transition - Insertion	11 450	6 Divers	1 500
7 Fonds expérience professionnel	5 000	7 Nettoyage bureau	1 200
8 Projet Wallonie - Quebec	6 000	8 poste, téléph., fax	7 000
12.16%	40 791	9 Assurances	600
REMBOURSEMENTS		9%	30 300
\G. - Réunions		RETRIBUTION DES TIERS	
10 Participation chèques repas	700	10 Informatique (Réparation, logiciels et maintenance)	2 000
11 Ventes diverses	1 000	11 Participation expo et salons	1 000
12 Fonds (loyers + charges)	15 000	12 Dossier IMAGE	8 341
13 ODETA (remb. Divers)	10 000	13 Formations personnel EWETA	500
8.41%	28 200	14 Commissaire-Réviseur	1 513
RECETTES PROPRES		15 Formations en ETA et syndicales (subs FSEW)	12 500
14 Cotisations	90 000	7.71%	25 854
15 Alphabétisation	5 000	DEPLACEMENTS	
16 Journée d'étude	3 000	16 Déplacements administrateurs	2 785
17 Sponsoring (Dexia)	500	17 Déplacements professionnels	6 000
29.36%	98 500	2.62%	8 785
PRODUITS FINANCIERS		MISSION - RECEPTION	
18 Intérêts bancaires	500	18 Assemblée générale + Inauguration	1 500
0.15%		19 Réunions (C.A., bureau, CP, gr. Trav.)	1 500
		20 Image et représentation des E.T.A.	2 500
		21 Frais de représentation	1 000
		22 Dossier Alphabétisation	3 500
		23 Projet wallonie - Québec	6 000
		24 Brochure ETA	10 000
		7.75%	26 000
		REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES	
		25 Rémunérations brutes	183 000
		26 ONSS patronale	1 050
		27 Double pécule vacances	14 000
		28 Tickets restaurant + chèques cadeaux	5 100
		29 Assurances du personnel	3 500
		30 Provision vacances annuelles	34 400
		31 Reprise vacances annuelles	-33 700
		32 Déplacements chemin travail	3 200
		62.75%	210 550
		AMORTISSEMENT ET REDUCTION DE VALEUR	
		33 Amortissement (inform., électro, mobilier et véhicule)	9 000
		2.68%	9 000
		CHARGES FINANCIERES	
		34 Frais bancaires	150
		35 Précompte mobilier + frais exigibles	75
		36 Intérêts leasing véhicule	800
		0.31%	1 025
TOTAL	335 514	100.00%	335 514



Remerciement au
Fonds Social Européen
pour son soutien à la fédération
dans le cadre de
ses projets européens



PROVINCE DE
LUXEMBOURG

**Département des Affaires Sociales et
Hospitalières de
la Province de Luxembourg**

Remerciement à
la Province de Luxembourg
pour son soutien à la fédération